

Ville de
Saint-Sauveur



**Séance extraordinaire du conseil municipal
7 juin 2021
(Par vidéoconférence)
Procès-verbal**

SONT PRÉSENTS À DISTANCE

M. Jean Beaulieu, directeur général
Mme Judith Gagnon, conseillère municipale
M. Jacques Gariépy, maire
M. Normand Leroux, conseiller municipal
Mme Véronique Martino, conseillère municipale
Me Marie-Pier Pharand, greffière et directrice des Services juridiques
Mme Caroline Vinet, conseillère municipale
Mme Rosa Borreggine, conseillère municipale
M. Daniel Cantin, conseiller municipal

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jacques Gariépy

La séance débute à 16 h 57

- 1 Ouverture de la séance
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.2 Période de questions portant sur les affaires spécifiées dans l'avis de convocation
- 2 Affaires spécifiées dans l'avis de convocation
 - 2.1 Entérinement – Terminaison d'un lien d'emploi
- 3 Varia
- 4 Levée de la séance

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2021-06-285

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 7 juin 2021 soit adopté, tel que présenté.

1.2 PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES AFFAIRES SPÉCIFIÉES DANS L'AVIS DE CONVOCATION

La séance du conseil municipal est tenue sans public. Le conseil municipal tiendra compte des questions portant sur la présente séance lors d'une séance ultérieure.

2 AFFAIRES SPÉCIFIÉES DANS L'AVIS DE CONVOCATION

2021-06-286 2.1 ENTÉRINEMENT – TERMINAISON D'UN LIEN D'EMPLOI

ATTENDU le rapport du directeur général et de la conseillère en ressources humaines portant sur la terminaison d'emploi de l'employé numéro 100011;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Caroline Vinet et unanimement résolu :

QUE le conseil municipal entérine la terminaison du lien d'emploi de l'employé numéro 100011, conformément aux énoncés du rapport.

3 VARIA

2021-06-287 4 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimement résolu :

QUE la séance soit levée à 17 h.

Jacques Gariépy

Maire

Yan Senneville

Greffier adjoint